

LES ÉCHANGES ET SÉJOURS LINGUISTIQUES AU LYCÉE- COLLÈGE DE L'ABBAYE

Les échanges et séjours linguistiques sont destinés à tout élève motivé qui voudrait découvrir une nouvelle culture et surtout acquérir de nouvelles connaissances linguistiques ou parfaire ses connaissances linguistiques. L'étudiant doit en outre avoir de bons résultats scolaires.

Les échanges linguistiques sont organisés soit par le Bureau des Echanges Linguistiques du Canton du Valais (BEL), soit par le Lycée-Collège de l'Abbaye (LCA).

Contact BEL

Responsable	Mme Sandra Schneider (adjointe Mme Lise Broccard)
Adresse postale	Planta 1 - 1950 Sion
Lieu du bureau	Avenue de la Gare 44 - 1950 Sion
Téléphone	027 606 41 30
Courriel	bel-bsa@admin.vs.ch
Site internet	www.vs.ch/bel
Heures d'ouverture	Le bureau est ouvert les lundis et mercredis après-midi, ainsi que les mardis, jeudis et vendredis matin selon un horaire variable. Merci de contacter au préalable les responsables par téléphone ou e-mail.

Echanges et séjours linguistiques au Lycée- Collège de l'Abbaye

Responsable	Mme Letizia Scattolin Hagin
Téléphone	024 477 31 86
Courriel	letizia.scattolinhagin@edu.vs.ch
Permanence au Bureau des Provisseurs (38b)	: le lundi de 12h10 à 12h55

ECHANGES LINGUISTIQUES

Dans le cadre d'un échange, un accord est établi entre deux écoles. Nos élèves sont accueillis dans la famille de leur correspondant/e et fréquentent leur école. De même, nous nous engageons à accueillir le/la correspondant/e de notre élève dans notre établissement et lui donnons la possibilité de suivre les cours en fonction de son niveau et de ses options ou choix. Cela permet de réduire au maximum les coûts.

A. ECHANGES COURTS ORGANISÉS PAR LE BEL (deux à trois semaines)

Ce type d'échange s'adresse à tous les élèves de 1^{ère} à 4^{ème} année.

Le **BEL** (Bureau des échanges linguistiques) propose de nombreuses opportunités d'échanges. Plusieurs partenariats ont été établis avec des écoles de Suisse et de différents pays comme :

- **l'Italie** avec Domodossola, Bracciano ;
- **l'Espagne** avec Albaterra, ainsi que Valencia ;
- **l'Allemagne** avec Lauda, Ulm, Tett nang (Baden-Württemberg), Grosskrotzenburg (Hessen), Glückstadt (Schleswig-Holstein), Regensburg (Bayern), Jülich, Ibbenbüren (Nordrhein-Westfalen)...

L'échange est organisé par le BEL de telle sorte que nos élèves manquent le moins possible l'école et se rendent en général sur place soit pendant les vacances d'été (pour l'Allemagne et Berne ; école sur place), soit pendant les vacances d'automne (pour l'Italie et l'Espagne ; école sur place).

⇒ **Délai** : le plus tôt possible auprès de Mme Schneider (BEL).

B. ECHANGES DE MOYENNE DURÉE (deux à trois mois)

Ce type d'échange s'adresse aux élèves de 2^{ème} et 3^{ème} années qui ont en principe une moyenne de 4.5 au moins.

Les élèves qui font ce type d'échange, peuvent bénéficier d'une annualisation des résultats et d'un délai de deux semaines après leur retour avant de concourir aux examens.

1. Allemagne et Zürich, mais aussi Canada, Australie et Nouvelle-Zélande...

Le **BEL** organise sur demande ce type d'échange en **Allemagne** (Osnabrück ; Niedersachsen) et en **Suisse allemande** (Zürich).

Le BEL collabore d'autre part avec l'association **ARPEL** qui propose des échanges de huit semaines au Canada (Ontario), en Australie (Queensland), en Nouvelle-Zélande (île du Nord et du Sud), en Angleterre (Sidmouth) et en Allemagne (Rhénanie du Nord, Westphalie).

De plus amples informations sur www.echangeslinguistiques.ch

⇒ **Délai** : le plus tôt possible auprès de Mme Schneider (BEL) pour l'Allemagne et la Suisse allemande et auprès de Mme Scattolin Hagin pour les échanges organisés par l'ARPEL.

2. Irlande (trois mois)

Enfin, le **Lycée-Collège de l'Abbaye** a établi un partenariat avec le **Clongowes Collège** près de Dublin pour des échanges d'une durée de trois mois. Cet échange avec l'Irlande **s'adresse aux garçons exclusivement** et propose un séjour **en internat** pendant la semaine et en famille le week-end.

Site de l'école partenaire : <https://clongowes.net>

⇒ **Délai** : le plus tôt possible auprès de Mme Scattolin Hagin.

C. ECHANGES LONGS

1. Zürich - Kantonsschule Zürich Nord (durant le 1^{er} semestre)

Ce type d'échange s'adresse **aux élèves de 2^{ème} et 3^{ème} années** qui ont en principe **5 et plus de moyenne**.

Grâce à un partenariat avec le Canton de Zürich et le **Gymnase cantonal Kantonsschule (Zürich Nord)**, le **BEL** organise cet échange d'un semestre.

Les élèves qui font ce type d'échange, bénéficient d'une annualisation des résultats et d'un délai de deux semaines après leur retour avant de concourir aux examens.

Site de l'école partenaire : www.kzn.ch

⇒ **Délai** : le plus tôt possible auprès de Mme Schneider (BEL).

SEJOURS LINGUISTIQUES

A. BRIGUE (une année)

Ce type de séjour s'adresse aux élèves de 1^{ère} à 4^{ème} année.

En collaboration avec le **BEL** et le **Collège Spiritus Sanctus de Brigue**, nous accueillons des élèves du Haut-Valais pour une année. Ces derniers effectuent la 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année chez nous. Si un élève de Brigue envisage de faire la 4^{ème} année chez nous, il doit également faire la 5^{ème} année et terminer sa maturité dans notre établissement. Ce principe est également valable pour nos élèves qui souhaitent effectuer une année de gymnase à Brigue. Ils peuvent le faire à tous les niveaux et même terminer leur maturité à Brigue en faisant la 4^{ème} et la 5^{ème} années dans le Haut-Valais.

Pendant cette **année d'échange**, l'élève bénéficie d'un **statut d'élève en échange**, c'est-à-dire que les notes du 1^{er} semestre n'ont qu'un caractère indicatif et qu'en 1^{ère} et 2^{ème} années, il y a un cours d'appui en L2. Si l'élève est promu, il peut continuer son cursus scolaire sans refaire l'année.

Comme l'école partenaire se situe en Valais, l'écolage est gratuit. Seul l'internat est aux frais des parents.

Site de l'école partenaire : www.spiritus.ch

⇒ **Délai** : 1^{er} mars de l'année scolaire précédant l'échange auprès de **Mme Schneider**.

B. EINSIEDELN ET ASCONA (trois semaines)

Ce séjour concerne les **étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années**. En collaboration avec la **Stiftsschule d'Einsiedeln** et le **Collegio Papio d'Ascona**, nous proposons un séjour de **trois semaines en internat mixte** durant le 2^{ème} semestre, aux dates suivantes :

- **Ascona** sanitaire Dates à fixer selon l'évolution de la crise
- **Einsiedeln** Dates à fixer selon l'évolution de la crise sanitaire

Comme les élèves effectuent leur séjour sur le temps scolaire, nous exigeons en principe une **moyenne de 4.5** pour y participer.

Le prix du séjour se monte à **600 francs** pour les trois semaines.

Durant le week-end, les élèves rentrent chez eux.

Sites des écoles partenaires : [www.stiftsschule-einsiedeln](http://www.stiftsschule-einsiedeln.ch)
www.collegiopapio.ch

⇒ **Délai** : **mi-octobre auprès de Mme Scattolin Hagin.**

C. AFRIQUE - AMÉRIQUE - AUSTRALIE - ASIE - EUROPE (une année ou six mois en 2^{ème} ou 3^{ème} année)

Des séjours linguistiques payants d'une année sont également possibles avec l'étranger. Ils sont proposés par des organismes privés (**AFS**, **EF...**). L'élève qui effectue ce type de séjour, se voit dans **l'obligation de refaire l'année à son retour**. Toutefois, un élève ayant au minimum une moyenne du 1^{er} groupe de 5 et une moyenne générale de 5 (sans note insuffisante) obtenues pendant l'année précédant le séjour linguistique peut faire une demande pour une validation de l'année scolaire faite à l'étranger.

⇒ **Délai** : **1^{er} mars de l'année scolaire précédant le séjour auprès de Mme Scattolin Hagin.**

Certains programmes proposant des séjours de six mois, les élèves peuvent effectuer **un séjour à l'étranger d'un semestre seulement**. En principe, ils doivent toutefois **avoir 5 et plus de moyenne** et peuvent alors faire une demande spéciale à la Direction pour annualiser leurs résultats et comptabiliser leur année scolaire.

⇒ **Délai** : **1^{er} mars de l'année scolaire précédant l'échange auprès de Mme Scattolin Hagin.**

NB : L'élève qui organise **par ses propres moyens** un séjour dans un autre établissement scolaire, doit fournir une attestation d'inscription dans une école équivalente.